

Les pensées d'après coup !



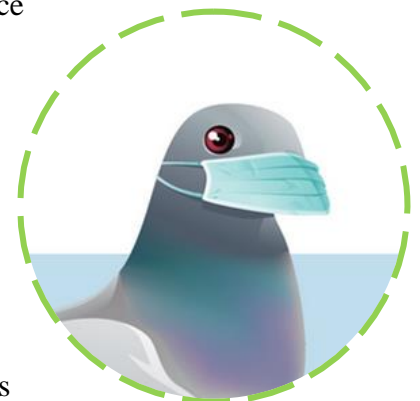
Le « Covid-19 » a fragilisé la société en la plongeant dans un doute angoissant. Pour moult personnes, leur demain s'est toutefois éclairci avec l'entrée en matière, le 8 juin dernier, de la troisième phase de déconfinement. Un temps de réflexion s'impose désormais pour réussir au mieux l'ère de l'« après Covid-19 » qui risque de ne pas s'avérer un retour à la normale. Rien n'est gagné, la colombophilie doit en être consciente...

Persévérance respectueuse. Onze dossiers, six consacrés à la vitesse et cinq au demi-fond ont, n'en déplaise à certain(e)s, présenté la saison 2020 de l'EPR francophone Hainaut-Brabant wallon. Avec l'aval et le soutien insistant des instances dirigeantes, « Coulon Futé » a atteint l'objectif fixé. Un chaleureux et sincère merci, au nom des amateurs, envers celles et ceux qui, de loin ou de près, ont corroboré à asseoir une connaissance correcte du pavage colombophile tissé en 2020.



Il n'a, à aucun moment, été effleuré l'idée d'interrompre la série de dossiers par respect des colombophiles, en demande et en attente, de toutes les contrées de l'entité provinciale : il n'était nullement question d'en privilégier. « *Le respect est le lien de l'amitié* » nous certifie un proverbe oriental. « *Le respect, l'estime, l'attachement s'acquièrent et ne se commandent pas* » certifie le poète Boiste qui a établi, au 18^{ème} siècle, un dictionnaire de langue française.

Un remake moderne de David et Goliath. Sans la moindre once d'hésitation, la saison 2020 restera associée au « Covid-19 » qui l'a amputée d'un peu plus de deux mois de compétition et, par la même occasion, a malmené sérieusement les organismes. Toutes les mémoires se chargeront de le rappeler. Ce temps vécu de privation, de liberté unilatéralement controversée par l'adversité a paradoxalement offert du temps à la réflexion. Et, par injonction, à l'espoir de retrouver au plus vite des valeurs devenues insipides dans le quotidien d'une société qui bouscule, décontenance, accapare, incarcère dans une perpétuelle recherche de valeurs matérielles. Qu'on ose se le dire ! Le Covid-19, ce minuscule virus qui a fait chaviré le monde dans toute sa splendeur et montré ostensiblement la vulnérabilité des Etats et des citoyens, a



permis de retrouver, de ressentir, de regoûter le simple et anodin plaisir de pouvoir engager des pigeons, symboles de liberté par excellence.

Un bilan similaire. Que retenir des coulisses des présentations 2020 des différentes ententes au sein de l'EPR Hainaut-Brabant wallon ? Cette délicate question épineuse, il faut avoir le courage de la poser et d'y répondre.



Non pas pour critiquer, ce qui est facile, mais pour prendre conscience du chemin restant à parcourir, ce qui est plus délicat. « *L'éloge immodéré fait plus de mal que la sanglante critique* » a prétendu un philosophe français du XIX^{ème} siècle.

C'est prouvé, de mêmes constats ont été réalisés tant en vitesse qu'en demi-fond. Ce qui montre qu'ils ne sont donc pas tributaires de la spécificité, mais traduisent bel et bien des maux, des ressentis, des comportements ancrés solidement dans le quotidien colombophile.

Une mise au point utile. Le regard soutenu de « Coulon Futé », condition sine qua non pour élaborer des écrits rationnels et précis (cartes, textes accompagnateurs...), ne portait que sur la « *forme* » car il n'avait en aucun cas pour objectif de juger le « *fond* » du sujet traité. Il ne commentait pas, n'analysait pas le bien-fondé de telle ou telle entente constituée ou reconduite, de telle ou telle décision prise... Ce n'est pas dans ses attributions. Faut-il encore le répéter, son devoir déontologique s'est résumé à informer, à apporter matière à réflexion aux amateurs ne disposant pas bien souvent - et c'est regrettable et surtout dommageable - d'une vue d'ensemble garantie.



En résumé, « Coulon Futé » n'a pas émis le moindre jugement, ouvertement incriminé des tierces personnes. Comme il l'a souligné, à diverses reprises, au président national lors d'un récent entretien, il s'efforce de pérenniser la colombophilie en tentant avant tout de la sauvegarder, et ce en conscientisant ses bases (conditions préliminaires à toute existence d'élite).

Et non en se projetant dans un hypothétique avenir idyllique relevant avant tout du domaine du rêve, Ce qui n'interdit pas d'essayer de tout mettre en œuvre pour tenter l'atteindre. Le Covid-19 a clairement démontré que la colombophilie est considérée comme une activité de détente, de plaisir au plus haut niveau de l'Etat.

Des causes cernées. La colombophilie se résume en général en une compétition opposant des colonies entre elles, et par injonction les personnes physiques qui les gèrent, Les maux qu'elle rencontre, récurrents d'année en année, trouvent notamment leurs origines dans la **règlementation de plus en plus complexe** pour le profane à force d'amendements consensuels élaborés et dans la **concurrence exacerbée existante**, non pas dans le domaine sportif (ce qui serait logique), mais dans le business de sociétés, de groupements, d'individualités, d'organismes lobbyistes....

Ces maux décriés engendrent souvent des différends entre personnes qui ne relèvent pas nécessairement du domaine colombophile. Ils nuisent à l'épanouissement du sport ailé par manque de quiétude prospective.



Mais encore. Si les règlements sont devenus complexes bien souvent par protectionnisme, une autre source de difficultés réside dans les **interprétations desdits règlements** qui peuvent différer sur le terrain. Sur ce sujet, la notion de « commune blanche » constitue un exemple significatif.



Cette notion provoque des divergences comportementales causées par le simple fait que la « *supervision* » (vérification) des rayons n'est pas collective ou confiée à une seule et même structure. La disparité constatée ne fait bien souvent qu'amplifier les difficultés du travail effectué en amont. En effet, la rédaction desdits rayons d'ententes est généralement le domaine réservé de « *privilégiés* » au sein des comités en place. La garantie de représentativité des avis de la base aillée, par manque d'échanges, de communication, n'est pas une certitude acquise d'avance. Ceci étant dit bien évidemment sans jeter la pierre à quiconque.

Ce procédé n'est pas étranger aux centralisations de pouvoirs constatées, ni aux rétentions d'informations parfois. Le *bénévolat intéressé* dans ce domaine, clef de la survie colombophile, ne doit pas pour autant être remis en cause, mais peut-être davantage encadré dans l'intérêt de tous.

Quid ? Quelle démarche positive et novatrice adopter dès lors pour tenter de remédier aux travers décriés ? Une opportunité existe peut-être dans le partage du point de vue du physicien Albert Einstein qui était convaincu qu'« *on ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré* ». Mais aussi qu'« *un problème sans solution est un problème mal posé* », Le regard enferme, mais peut tout autant libérer en cas de volonté.

Le « Covid-19 » a fragilisé la société dans toutes ses composantes. Il impose de la réinventer, ni plus ni moins, pour éviter le pire. Une aubaine se présente donc à la colombophilie pour se montrer particulièrement inventive. Changer de regard, rechercher des projets axés sur le vécu commun d'ententes, ne représenteraient-ils pas des pistes exploitables...

A chacun son tour. Covid-19, grippe aviaire... un même combat, un même fléau ? A cette question, le pigeon, sur le ton de la boutade, pourrait, à juste titre, faire remarquer à son mentor que, seule, l'influenza aviaire lui interdisait des sorties domiciliaires. Dès lors, à ses yeux, le « Covid » a inversé les rôles, a en quelque sorte rendu d'actualité « *Un chacun son tour à être aux prises avec des affections* ».

C'était prévisible et inévitable, l'épidémie déclarée a engendré son lot d'angoisses, d'incertitudes mutant aussi vite en des psychoses colportées par les réseaux sociaux, la démocratie de l'internet. En principe ! Dans le doute, la fédération rechercha une ligne de conduite ce qui lui prit du temps. Ce délai d'attente suscita tantôt des initiatives individuelles de désarroi auprès d'instances parlementaires, tantôt des reportages télévisuels desservant dans l'opinion publique la cause colombophile en insistant sur le volet déficitaire apporté par la crise (N.B. : la rediffusion, le lendemain des premières sorties sur la France, d'un reportage décrivant l'interdiction de franchir les frontières hexagonales, n'a pas « *amélioré* » l'image aillée). La colombophilie a dû se résigner aux recommandations des instances du CNS, le comité national de sécurité.



Une première « victoire », en l'occurrence un desserrement de l'étau inhibitif, se concrétisait en l'autorisation accordée de réaliser des entraînements individuels à domicile. Cet assentiment a soulevé des divergences d'interprétation et fait comprendre, par la même occasion, à la fédération que la précipitation, sous l'emprise d'une énorme pression externe, d'une envie de jouer coûte que coûte, exigeait de prendre du recul salvateur.



Décrié à juste titre, le « Covid-19 » exerça un impact sur la communication fédérale qui s'en suivit, émise à toute heure. Une communication volumineuse nécessitant par intermittence quelques correctifs pour pallier aux derniers sursauts émotifs d'impatience dictés par le souci d'informer au plus vite, d'inverser le cours des événements. Dans cette optique, l'instauration d'un comité Covid-19 conditionna un traitement collégial au niveau du pays sans pour autant diluer les responsabilités. C'était une décision judicieuse qui engageait toutes les provinces dans la même « aventure ». Ce comité transitoire, prévu le temps de la crise, vient de revoir le calendrier des nationaux qui sera soumis, ce mardi, au comité sportif national et plus que vraisemblablement par la suite à une assemblée générale extraordinaire chargée d'entériner les amendements apportés. Les statuts doivent être respectés.



La colombophilie retrouve ses marques avec le lancement de la phase trois du déconfinement décrétée par le CNS. Certes certains peuvent se targuer d'être intervenus, d'avoir contribué au retour de la compétition, force est cependant de constater que la colombophilie, perçue comme une activité de loisir par les instances de l'Etat, a connu le même sort que d'autres activités récréatives.

Que deviendra la colombophilie ? Nul ne le sait à vrai dire, mais, pour l'instant, elle se présente sous un nouveau visage. Deux raisons l'expliquent :

les règles de distanciation bien évidemment, mais aussi le pas en arrière du personnel âgé, cheville ouvrière bénévole de maintes sociétés.

